



Triors

Bulletin municipal n°94

30 Novembre 2015 Page 1 sur 15

Sommaire

Délibérations
Infos des commissions
Infos Générales
Nos déchets
Chez nos voisins
Écologie
Événements
Les associations
État civil 2015



Petit duc Scops

Chers concitoyens,

Les fins d'année sont en général propices pour dresser des bilans.

Mais pour chacun d'entre nous, 2015 restera d'abord marquée par des tragédies; celle des réfugiés qui frappent à la porte de l'Europe et bien sûr celle des attentats perpétrés le 7 Janvier et le 13 novembre à Paris. On pourrait bien sûr en ajouter d'autres, représentatifs de la violence du monde actuel.

Pour notre commune l'année 2015 aura été principalement celle de l'urbanisme, avec la conduite du projet de PLU et la poursuite de l'urbanisation dans le centre du village avec le projet de construction d'une quinzaine de logements à côté du terrain de jeux et le lancement de la réhabilitation du tènement Chateauxvieux, plus vieux bâti au centre du village.

Concernant les travaux menés par la commune, la rénovation, prévue pour 2015, de la salle des associations mitoyenne avec la salle des fêtes rénovée en 2013, est terminée. La commune dispose maintenant d'un ensemble polyvalent rénové au service des associations et des habitants.

Pour la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes, 2015 aura vu l'extension de ses compétences à la gestion des eaux usées et des eaux pluviales dans le cadre des lois de décentralisation votées par le parlement ainsi que le développement de la mutualisation des services comme celui relatif à l'instruction des dossier d'urbanisme.

2016 devrait voir finaliser le projet de PLU dans notre commune.

La fin de l'année est proche, c'est l'occasion pour l'équipe municipale de souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

G.Labriet Maire de Triors



Délibérations

24 Juin 2015

- Décision Modificative n° 1 : diminution compte 001 en dépenses et recettes d'investissement. Acceptée à l'unanimité.
- Décision Modificative n° 2 : virement de crédit du compte 023 au compte 21578 pour achat d'un souffleur de feuilles mortes. 13 voix pour et une abstention.
- Institution d'un DPU (Droit de Prémption Urbain) pour la zone artisanale et délégation de ce DPU à la Communauté d'Agglo qui gère les zones économiques dans le cadre de sa compétence. Acceptée à l'unanimité.

17 Juillet 2015

- Refinancement du prêt du Crédit Agricole pour diminuer le taux (3.7 % → 1.57 %) pour 83 888.28 € de capital restant à payer.
- Demande de subvention pour obtenir la dotation cantonale voirie 2016
☞ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

10 Septembre 2015

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Le Maire rappelle que ce contrat encadre la collaboration de la CAF pour la garderie et les actions Anim'2 PROX. Le précédent contrat couvrait la période 2011/2014. Celui-ci porte sur les années 2015/2018.
- Demande d'exploiter un élevage de volailles sur la Commune de St Paul-les-Romans par l'EARL OCTAVÉON. Il s'agit pour l'exploitant de regrouper 3 établissements sur un seul site. 91 000 poules prévues. Certains élus sont réservés...
- Convention avec le CAUE pour aide à la décision au projet d'agrandissement de l'école. Le Maire rappelle la démarche en cours pour le PLU et l'éventualité de rénovation des salles de classe. Avant toute décision, le Maire propose une pré-étude du CAUE. Coût 2 141 € pour 8 jours d'études. Rendu prévu pour fin mars. Long débat sur l'opportunité de faire cette étude.
- Projet ADAP : accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public. La loi oblige à établir un programme et calendrier (ADAP) et le Maire remet un tableau d'obligations à tous les conseillers. Il explique également la nécessité d'établir un programme de travaux et le transmet à la Préfecture pour approbation avant la fin du mois. Une fois l'engagement pris, la commune a 3 ans pour réaliser les travaux. Le Maire et Xavier Oudille ont chiffré environ 7 600 €

(depuis notre programme a été accepté par la préfecture).

☞ Ces délibérations sont acceptées.

12 Octobre 2015

- Approbation de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté d'Agglomération. La commune est concernée pour la compétence eaux pluviales (516 €). La dotation de compensation (10282 €) sera diminuée d'autant.
- Des travaux sont à prévoir dans la salle des associations car il faut adapter des équipements pour les personnes en situation de handicap.
☞ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

18 Novembre 2015

- Augmentation du temps de travail de Michel Bossans de 17h30 à 27h00 /semaine.
- Le budget nécessaire au fonctionnement du CCAS sera géré directement dans le budget général à compter de 2016
- Intégration de la voirie qui dessert le lotissement "La Vigneraie" à la voirie communale.
- Renégociation de la concession de déneigement à Olivier Argoud:
 - 74€/h de déneigement
 - 49€/h de salage
 - 300€/an de forfait pour compenser les frais d'assurance "déneigement" et les temps de montage/démontage de la lame...
- Approbation du schéma de mutualisation des services par l'agglomération (ressources humaine, fiscalité, audit de gestion, aide juridique, bureau d'étude, archives, système informatique, service commun d'urbanisme pour les permis de construire..., Anim2prox...)
- Désignation du correspondant défense: → Gerard Labriet
☞ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.
- Compétences facultatives prises en charge par l'agglomération VRSRA:
 - Évènements sportifs,
 - Soutien des associations de la patinoire,
 - Soutien à la politique culturelle,
 - Gestion des chemins de randonnée,
 - Protection des zones humides,
 - Natation des enfants pour l'école de TRIORS,

- Gestion des aires de covoiturage,
 - Énergies renouvelables.
- ☞ Délibération : 6 Oui, 4 Abstentions.

Schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme concernant l'évolution du périmètre de l'agglo, la fusion de syndicats des eaux et l'intégration de syndicats de rivières (Savasse, Joyeuse,..):

- Avis consultatif sur l'intégration à l'agglomération VRSRA des communautés de communes de la Raye et celle du pays de l'Herbasse. Bien que leurs élus aient des avis divergents.
- ☞ Délibération : 4 Oui, 5 Abstentions et 1 Contre.
- Non à la fusion des quatre syndicats des eaux en 2017. L'intégration à l'agglomération devant se faire obligatoirement après 2020.
 - Oui à la fusion des syndicats rivières
- ☞ Ces 2 délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Infos des commissions

Voirie



- Mise en enrobé du chemin St. Jean jusqu'au cimetière avec mise à niveau des bas côtés.
- 100m du chemin de Lombret ont été mis en enrobé. Une reprise est nécessaire sur le bas de l'enrobé (à prévoir au budget 2016)



- Pour supprimer les inondations de la demeure située en haut de la montée du Pavé au croisement du Chemin des Beugnets, des bordures ont été posées le long du bâtiment et la route a été reprise.
- Plusieurs glissements de terrain ont été corrigés suite aux orages d'Octobre sur le chemin de La Garenne et le Chemin des vignes. Les accotements ont été remis en état.

Quelques idées de travaux pour le budget 2016:

La commission voirie/travaux a recensé les points suivants :

- Refaire le parking du cimetière.
- Reprendre les intérieurs des virages de la montée du Pavé.
- Refaire les rues Sud et Nord de Planchâtel
- Renforcer le fossé le long de la route des Platanes juste avant l'entrée du village.
- Enrobé en début Nord du Chemin des Buis.

Travaux

- Enfin les travaux à Châteaueux commencent. La pose de la 1ere pierre par HPR a eu lieu le 24 novembre 2015.



Les constructions diverses s'appuyant sur le bâtiment ont été démolies.

Pour mémoire les discussions avec le conseil général, la CCPR et HPR en vue d'établir un projet de rénovation du tènement Chateaueux ont débuté en 2010.

- Les travaux d'électricité et de peinture de la salle des associations ont été réalisés cet été.
- Enrobé fait sous le préau de l'école.

- Les moines vont effectuer une coupe de bois sur le Planchatel. Xavier Oudille a rencontré les moines et l'entrepreneur. Un état des routes sera fait avant et après la coupe.
- Des travaux de mise en conformité pour les personnes handicapées sont en cours. Ceci concerne principalement l'amélioration de l'entrée à l'arrière de la salle des associations et la mise aux normes des toilettes.
- La commune envisage la construction d'un local pour entreposer du matériel : camion, etc.... Un accord de principe a été trouvé avec l'IME en vue de l'acquisition éventuelle d'une parcelle de terrain derrière la salle des associations.

Ambroisie

Andrée Guiguet-Bouvier et Béatrice Pernot ont veillé au respect des fréquences des tontes des bords de champs. Le Maire a rencontré plusieurs propriétaires qui se sont montrés déjà sensibilisés et réactifs au problème.

Budget

Les communes de moins de 1 500 habitants ne seront plus obligées d'établir un budget CCAS. Les actions seront gérées dans le cadre du Budget Principal de la Commune.

Urbanisme

- Débat sur le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) prévu dans la procédure d'adoption d'un PLU. Annie Chabert-Bontoux présente le projet. Sont évoqués en plus :
 - Maintien de la population âgée avec des logements spécifiques
 - Augmentation de la taille de certains logements (T4 à créer)
 - La position de la DDT, qui interdit l'étalement urbain dans les nouveaux PLU, donc il n'y aura plus de construction en zone diffuse (les zones NB du POS en vigueur).
 - Relancer une dynamique d'enfouissement des lignes
- Réunion du 29 juin avec les personnes publiques associées; quelques commentaires:

- Le nombre de logements à prévoir sera revu à la baisse (évolution du SCOT et du PLH).
- Veiller à ne pas étendre la zone constructible jusqu'en limite du vignoble.
- Ne pas développer l'étalement urbain.
- La zone artisanale n'est pas remise en cause.
- L'inspecteur d'académie note la volonté de pérenniser l'école.
- La réunion publique du 7 Juillet sur le PADD : 28 personnes présentes dont 7 à 8 élus. Pas de question sauf sur l'assainissement collectif.
- Transmission du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs). Celui-ci organise l'espace et va contraindre notre PLU avec la décision de densifier l'habitat suivant les règles du SCOT
- Le projet de PLU avance bien. Le cabinet BEAUR (Bureau études et aménagement urbain et rural) a

remis un projet de règlement des différentes zones. D'une manière générale, le règlement cadre: la densité d'habitation, la distance des bâtiments par rapport aux voies et voisinage, la hauteur des bâtiments, les couleurs des tuiles et des murs... Mais aussi les variétés d'arbres et arbustes des haies...

- Une 3^{ème} réunion avec les personnes publiques (l'administration) est prévue le 19 Janvier 2016 ; elle sera suivie d'une restitution de l'état du projet auprès du public.

Liste des demandes traitées par la commission:

- Déclarations Préalables :
 - REGACHE André : division de parcelle (accordé)
 - SIEGEL Dominique : réfection de toiture (accordé)
- Permis de Construire :
 - Mme COLLION Régine : création de 2 gîtes (en cours d'instruction)

- M. BARRUYER Michel : création de garage (accordé)
- M. COINDRE Jean-Marc : surélévation de la maison (accordé)
- SDH Constructeur : a déposé une demande de permis de lotir pour le terrain situé au-dessus de l'aire de jeux : Il propose 10 villas en R et R+1 en locatif et 5 autres R+1 en accession à la propriété PLSA (Prêt Social Location Accession). Les maisons seront adaptées PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et auront 3 – 4 et 5 pièces (en cours d'instruction).
- M. BRUYERE Charles : construction d'un abri de jardin (accordé).
- M. BONNET Raymond : construction abri de voiture (en cours d'instruction)

Sur le projet de lotissement du SDH, les Bâtiments de France ont demandé que les clôtures des maisons donnant sur le terrain de jeux soient plus fermées. Les tuiles seront de type panaché.

Commission école

Bonne rentrée pour les 37 enfants qui ont repris le chemin de l'école en septembre, accueillis par les enseignants, Madame Riffaud, Directrice, et Monsieur Scremin. Les 18 « CE2, CM1 et CM2 » (classe de Mr Scremin) se sont installés dans une salle fraîchement repeinte, avec des fenêtres neuves et les 19 « grandes sections, CP, CE1 » (classe de Mme Riffaud) ont désormais les fenêtres équipées de volets électriques, comme chez les « grands ». Jusque là en terre battue, le préau a été goudronné (les chats vont désormais voir ailleurs ..., l'endroit reste propre).

Garderies

Les enfants ont retrouvé le rythme des garderies, de la cantine, et des TAP, toujours encadrés par Cécile et Bernadette. Pas de changement dans l'organisation des lieux d'accueil : garderies du matin et de la pause méridienne, sont assurées dans la salle des associations; cantine, TAP (sauf rares exceptions, signalées aux parents) et garderies du soir, sont assurés dans les locaux de l'IME.

La Croix rouge interviendra à nouveau cette année, pendant les TAP, pour initier les enfants de 7 à 11 ans aux gestes de premiers secours. Le calendrier des séances est en cours et sera transmis aux parents des enfants concernés par l'intermédiaire de l'école. Les enfants qui ne fréquentent pas habituellement les TAP pourront être inscrits (renseignements auprès de Cécile).

Anglais

Suite à une réflexion menée avec les enseignants, les parents d'élèves, le sou des écoles, et l'inspectrice de l'éducation nationale, le Conseil municipal a décidé de financer une heure de cours d'anglais par semaine (25€/h) pour les élèves de la classe de Monsieur Scremin. De décembre à juin, Madame Kennedy viendra soutenir cet enseignement afin que les futurs 6^{ème} arrivent au collège avec une initiation renforcée.

SIVOS - Ecole maternelle intercommunale (Chatillon St Jean, Parnans, Triors)

Cette année ce sont 67 petits écoliers de 3 à 5 ans qui fréquentent l'école maternelle (40 Châtillonnais, 18 Parnanais, et 9 Triorais). Les garderies du matin et du soir, cantine et pause méridienne, sont toujours assurées par Kaliwali. La garderie péri-scolaire (TAP de 15h45 à 16h30 – assurée dans les locaux de l'école) est sous la responsabilité du SIVOS.

Le bureau du SIVOS est composé d'élus des trois communes concernées. Le SIVOS dispose d'un budget propre dont les dépenses sont couvertes par une contribution annuelle des trois communes adhérentes, selon un mode de calcul précis (nombre d'enfants concernés, frais fixes, investissement en cours ou à venir, etc ...).

Ainsi pour 2014, la commune **de Triors** a versé au SIVOS la somme de 22 597.04€ (travaux importants de chauffage). Pour 2015 : 15 750€ (ce qui a représenté

pour la commune un coût total par enfant de 1968.75€ puisqu'il y avait au 1^{er} janvier 2015, 8 enfants concernés).

Ce sont les employés communaux des trois communes qui mutualisent temps et moyens pour garantir l'entretien de l'école : petits travaux, nettoyage de la cour, tonte, taille, divers aménagements sollicités par les enseignantes ou le personnel, etc ...). Si en 2014 ce sont les importants travaux de chauffage qui ont mobilisé le

budget, en 2015, rénovations et entretiens divers concernant la partie dite ancienne de l'école, ont porté essentiellement sur la remise en état des fenêtres, l'installation de 19 volets électriques, le ravalement de façade, l'installation d'une mini-aire de jeux). Ainsi, pour démarrer dans leur vie scolaire, nos petits sont accueillis dans des locaux chaleureux et appropriés. Pour tout renseignement : 06.67.44.35.56

SIEH Les tarifs ne vont pas bouger pour l'eau potable.

Infos Générales

Organisation mairie:

Deux démissions dans le conseil municipal:

- M Arnaud Paquien dont les convictions ne pouvaient pas s'exprimer comme il le souhaitait. Le Maire et l'ensemble du conseil municipal regrettent cette décision et saluent ses convictions.
 - Philippe Chabert démissionne pour des raisons d'incompatibilité avec sa charge de travail. L'ensemble de l'équipe municipale regrette cette démission mais comprend et lui souhaite pleine réussite dans son activité prenante.
 - Réorganisations des commissions suite aux démissions:
 - Travaux : Gilles Tarravello
 - Information : Séverine Machon
 - SID : Sylvain Bonzi
 - Contrat Rivières : Xavier Oudille
 - Rénovation énergétique : Guy Leydier
 - Le centre de gestion des personnels communaux demande que les élus mettent en place des entretiens individuels annuels pour les agents communaux.
 - Les dates des réunions du conseil municipal sont affichées sur le panneau d'affichage de la mairie.
 - **A partir de Janvier 2016, le secrétariat de mairie sera ouvert tous les vendredis matins au lieu des alternances des mercredis et samedis matins; par conséquent les horaires d'ouverture de la mairie au public seront :**
 - le lundi et jeudi de 13 H 30 à 18 H 30
 - le mardi et vendredi de 8 H 00 à 12 H 00.
- On en profite pour vous prévenir que la mairie sera fermée du 24 décembre 2015 au 4 janvier 2016.**

- **La cérémonie des vœux du maire se déroulera le lundi 4 janvier 2016 à 18h30 à la salle des associations.**

Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes :

- Toutes les compétences de l'ancienne CAPR (Communauté d'Agglomération du Pays de Romans) devraient être maintenues.
- Les eaux pluviales seront gérées par l'agglomération.
- Présentation du rapport d'activités 2014 de l'agglo Valence Romans Sud Rhône-Alpes.
- Le Préfet propose un nouveau Schéma départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit, entre autre, la fusion de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes et des Communautés des Communes du Pays de l'Herbasse et de la Raye. Il prévoit aussi la disparition de certains syndicats des eaux (le SIEH n'est pas concerné) et de syndicats de rivières ;La commune a deux mois pour se prononcer sur cette fusion.
- La Mairie a reçu un rapport de l'observatoire de la mobilité.
- L'Agglo entame une réflexion sur la mutualisation: Partage de matériel, des animateurs TAP et des procédures de marché... Par exemple, Peyrins et Mours partagent un policier municipal.

Service de développement agricole et forestier :

Plan d'action en cours d'élaboration pour le développement du BIO sur le territoire.

Dégradations

Plusieurs actes inadmissibles ont eu lieu sur notre commune: arrachement des panneaux routiers, tags sur les biens publics, destruction de boîtes aux lettres,

destructions des toilettes publiques et de la carte de randonnée, descellement de bancs.

Même si ces méfaits ne sont pas tous imputables à des Triorais, il est demandé aux parents de rappeler aux enfants que rien n'est gratuit...

Sécurité routière

Il est bon de rappeler aux enfants d'être prudents quand ils évoluent à bicyclette sur la départementale ou ses abords dans le village et que les fossés ne sont pas des pistes cyclables.

Enquête "Conditions de travail et vécu du travail":

L'Insee réalise, entre le 1^{er} Octobre 2015 et le 30 Juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles: les horaires de travail, les marges de manœuvres, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Élections Régionales

les Dimanches 6 et 13 Décembre 2015, le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8h00 jusqu'à 18h00

Nos déchets

Ouverture de la carrière uniquement pour les végétaux : Tous les 1ers vendredi de chaque mois entre 15h00 et 17h00 (hors juillet et août). M. BOSSAN sera présent pour organiser les dépôts.

Les bennes pour les objets encombrants sont disponibles trois fois par an dans notre secteur. Nous sommes regroupés avec Châtillon-Parnans. Les bennes sont déposées à l'entrée du village de Parnans (parking des bennes du tri sélectif). Un calendrier annuel qui fixe les heures et dates d'arrivée des bennes est affiché au tableau d'affichage de la mairie.

Déchèterie de Mours St Eusèbe, Z.A. rue de Vercors :

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

De décembre jusqu'au mois de février inclus, la déchèterie de Mours est fermée les mardis et jeudis.

Déchèterie de Romans sur Isère, Avenue de la Déportation :

Ouverte du Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30. Fermée le dimanche et jours fériés
Le premier mardi de chaque mois, dépôt de plaques d'amianté autorisé pour les particuliers (10 plaques maxi par personnes).

Chez nos voisins

Energie

Les deux projets de fermes éoliennes, initiés par le Communauté d'agglomération VRSRA, puis développés par le biais d'une société d'économie mixte (Compagnie éolienne du Pays de Romans) sont en passe de se concrétiser. Situé au Bois de **Montrigaud**, le 1^{er} parc sera composé de 12 machines de 2 mégawatt (2MW) chacune. La production annuelle moyenne attendue est de 60GWh par an. Le second parc sera implanté à **Montmiral** (forêt de Thivollet) et comprendra 8 éoliennes : production annuelle moyenne attendue ; 40GWh par an.

L'impact visuel devrait être limité puisque les machines devraient être invisibles depuis près de 80% du territoire en raison des masques liés aux reliefs et aux arbres (mais ça ne sera pas facile à cacher). Ainsi, de ces 20 éoliennes, il est attendu une production moyenne de 100GWh par an, ce qui correspond aux besoins en électricité de 42000 personnes et générerait des recettes fiscales de 260000€.



Chronologie du projet La lettre de l'éolien – août 2015

Été 2015 :
appels d'offres
pour la fourniture
des éoliennes

Août 2015 : travaux forestiers pour
ouvrir les emprises au niveau des
aires d'implantation et création des
pistes d'accès aux parcs

Automne 2015 :
relevés géométriques
et études
géotechniques

1^{er} semestre 2016 :
appels d'offre
pour le génie civil,
l'électricité...

Été 2016 :
démarrage
du chantier

1^{er} semestre 2017 :
mise en service
des deux fermes
éoliennes

CONTACT :

Julien Vye, chef de projet transition énergétique et climat - Direction des SEML
Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes
04 75 70 68 94 / julien.vye@valenceromansaggllo.fr

Jean-Philippe Pete, chef de projets éolien
La Compagnie du Vent
jean-philippe.pete@compagnieduvent.com

VALENCE ROMANS
SUD RHÔNE-ALPES

Écologie

Information sur la pyrale du buis



La pyrale du buis est un insecte invasif originaire d'Asie du Sud-Est. Elle est présente depuis 2014 sur notre territoire, et surtout cette année les chenilles ont provoqué des dégâts spectaculaires (même dans les massifs forestiers du Vercors). La majorité des buis de notre commune sont atteints. Même si parfois une taille s'imposera,

nombreux sont ceux qui survivront cette année, mais on ignore combien de temps ils sont capables de résister à de nouvelles attaques.

Il y a trois générations par an. Pour les traitements possibles nous vous renvoyons vers le bulletin municipal 93 (page 18) mais notez déjà que dès février, il faudra surveiller vos buis !

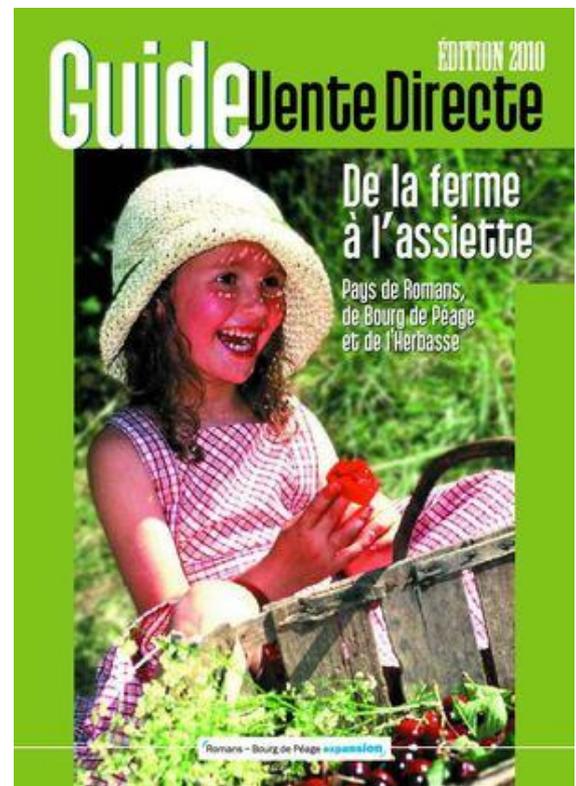


Guide des circuits courts – producteurs locaux

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement agricole, la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a lancé l'actualisation du guide des circuits courts à destination du grand public afin que les producteurs locaux soient repérés par le grand public.

Gratuit, ce guide référencera les producteurs locaux par commune et par spécialité, les points de vente collectifs, les AMAP ainsi que les marchés. L'occasion pour le public de (re)découvrir les richesses de son territoire et de consommer autrement en soutenant l'agriculture locale.

En plus d'une version papier disponible dès le printemps 2016 dans de nombreux lieux, une application interactive permettra de nouvelles fonctionnalités : téléchargement sur mobiles et géolocalisation.



Recensement des oiseaux nocturnes:

Chouette hulotte



Chevêche d'Athéna



Moyen duc



Petit duc Scops



Chouette Effraie

Entre 2015 et 2017, la LPO de la Drôme (Ligue de Protection des Oiseaux et de la biodiversité) participe à l'enquête nationale de prospection des oiseaux nocturnes. C'est Jean Christophe Cordara de Chatillon St Jean qui s'y colle.

Pour la Drôme 3 "carrés" ont été tirés au sort; Un en plaine, un en montagne et un en collines. Un carré est une maille de 5km x 5km, et pour 2015 sur le secteur collines c'est le carré comprenant Triors / Chatillon Saint Jean qui a été retenu.

Le protocole imposé est d'effectuer des déplacements de nuit entre, une heure après le coucher du soleil et minuit tout en diffusant des chants d'oiseaux nocturnes suivis de périodes d'écoute. Le matériel, très précis est identique pour toute la France.

25 points de diffusion du protocole ont été définis dans le carré. Enfin il y a deux passages effectués; en mars et juin.

Résultat: Dans notre carré, belle surprise, ce sont 5 espèces qui ont été contactées :

- la chouette hulotte (oiseaux.net/oiseaux/chouette.hulotte.html);
- la chevêche d'Athéna (oiseaux.net/oiseaux/cheveche.d.athena.html);
- le moyen duc d'Europe (oiseaux.net/oiseaux/hibou.moyen-duc.html);
- le petit duc scops (oiseaux.net/oiseaux/petit-duc.scops.html);
- et la désormais rare chouette effraie (oiseaux.net/oiseaux/effraie.des.clochers.html)

Écouter leur hullement sur les liens proposés.

Pour aller plus loin: lpo-drome.fr

Nouveauté dans l'école maternelle : un lombricomposteur

Monsieur Christophe Bessac, Gérant de l'enseigne  à Saint-Marcellin vient d'offrir aux écoliers de l'école maternelle intercommunale sise à Châtillon St Jean, un lombricomposteur.

Les enseignantes renouvellent depuis plusieurs années l'activité jardinage proposée aux enfants durant l'année scolaire. Très apprécié par nos petits, le jardinage est aussi le moyen de leur parler écologie, anti-gaspillage, environnement, et de transmettre des valeurs « bio ».

Pour cela les enfants disposent déjà de composteurs, apprennent à arroser correctement, à consommer sans gaspillage et à récupérer ...

D'où l'idée de mettre à leur disposition un lombricomposteur.

Sollicité par le SIVOS, Mr Bessac a immédiatement adhéré à la démarche et a offert ce lombricomposteur en plastique recyclé d'une valeur de 80€,



soutenant par ce geste l'action écologique et pédagogique voulue par les enseignantes.

Sa devise : « *On peut créer de la valeur tout en respectant l'environnement et son prochain. Cette conviction s'illustre dans notre magasin, que nous avons voulu comme un point de rencontre entre cultivateurs, transformateurs et clients, nouveaux ou fidèles...* »

Nous apprécions à sa juste valeur ce geste commercial et pour renouveler nos remerciements à Monsieur Bessac et à toute son équipe nous rappelons que « **biocoop Saint-Marcellin** » fait parti des premiers réseaux de magasins bio en France et propose des produits bio issus du commerce équitable et s'illustre par un choix très étendu d'écoproduits.

Un papa s'est chargé de replacer quelques joints, le lombricomposteur a trouvé sa place dans l'école, les petits vers se régalaient désormais des « friandises » apportées par les enfants.

Mais, le vermicompostage qu'est-ce que c'est ?

Le vermicompostage (ou lombricompostage) est un processus naturel par lequel les déchets ménagers biodégradables sont convertis, grâce à l'action de vers, en un engrais 100 % organique : le jus de compost. Le vermicompost est à la fois un engrais qui nourrit les plantes et un amendement de qualité qui améliore la

terre. Sans odeur, peu encombrant, nécessitant très peu d'entretien, simple et ludique, il fera la joie de tous, mais surtout des... plantes d'intérieur et des jardinières !

L'école primaire de Triors en possède un ; les plus jeunes en maternelle feront désormais comme les grands !

L'éclairage public

Dès 2013, nos élus du précédent Conseil municipal, avaient planché sur la question des économies d'énergie possibles sur le parc de l'éclairage public de Triors; les membres du nouveau Conseil n'ont eu qu'à prendre la suite... Deux possibilités : basculer le village dans le noir complet une partie de la nuit ou installer un dispositif basse consommation. C'est cette dernière proposition du service éclairage public de l'Agglo du Pays de Romans qui avait été retenue. Ainsi, depuis début 2015, l'intensité lumineuse baisse à partir de 22h, sans que cela se ressente visuellement. Cette formule génère une économie de 1600€ TTC par an, puisque le coût de l'entretien est passé de 3500€/an à 2350€/an, avec une baisse de la consommation annuelle de 450€. L'investissement nécessaire a été de 5800€, soit un amortissement en 3,5 ans.

Si le choix retenu a bien été fait par le Conseil municipal (recherche d'un juste équilibre entre les objectifs d'économie d'énergie et de sécurité, petit parc puisque seul le centre-village est équipé de lampadaires), il faut préciser que ces chiffres n'entrent pas dans le budget municipal. En effet, l'éclairage public est une compétence de la communauté d'agglomération VRSRA. C'est son service «éclairage public» qui installe et assure la maintenance du parc, assure le suivi des consommations électriques, la rénovation et l'extension du réseau.

Sans doute que ce type d'action dans notre petit village peut paraître une goutte d'eau dans un océan, mais, par ce choix, nous contribuons ainsi modestement à la protection de l'environnement. Et ... une goutte d'eau + une goutte d'eau

Événements

Le cirque Variétés s'est installé à Triors

Petit chapiteau rouge, quelques caravanes et camions, des animaux broutant l'herbe d'un champ : le cirque Variétés s'est installé pour 3 jours sur la place de l'église de Triors, du 21 au 23 septembre.

Mais qui sont ces circassiens ? D'où viennent-ils ?

Une discussion chaleureuse avec eux nous en a appris un peu plus.

La famille Cornéro en est à sa cinquième génération de métiers du cirque.

L'arrière-arrière grand-père était d'origine italienne, ses descendants sont français, vivent et travaillent en France, et se produisent entre Lyon et Montpellier.

Plutôt en été vers le bord de mer, puis en remontant dans les terres aux autres saisons.

Deux familles font vivre le cirque, les parents, leur fille, leur fils et son épouse. Chacun a son rôle, sa spécificité : jonglage, acrobatie, équilibre, dressage.

Papa Cordero, 4^{ème} génération donc, est maintenant clown, après avoir été acrobate. Et son fils est acrobate, avant de devenir clown quand il sera plus âgé...



Le fils Cornéro, 5^{ème} génération, a deux filles de 5 et 2 ans, qui iront bientôt à l'école, et le cirque Variétés se déploiera alors en étoile autour d'un point fixe chaque hiver, afin de permettre la scolarisation des enfants. Puis des cours par correspondance prendront le relais lorsque la famille repartira, afin que les parcours scolaires soient respectés pour chacune.

Le cirque Variétés est familial, et propose quelques numéros à l'ancienne avec des animaux domestiques :

lama, poney, une biquette. Ils ne veulent pas d'animaux en cage.

Le poney piaffait d'impatience lorsqu'il a entendu les annonces de début de spectacle, et d'après le dresseur, il adore les applaudissements, auxquels il est très sensible.

Où vont-ils ?

Après avoir joué leur spectacle, une ou deux fois, la famille Cornéro a repris sa route nomade, en direction de l'Ardèche. Dans le meilleur des cas ils savent où ils pourront monter leur chapiteau, mais le plus souvent c'est au hasard des chemins et de l'accueil des villages.

Triors les a bien accueillis et ils en ont été très heureux, mais de trop nombreuses agglomérations et villages leur

interdisent l'accès de leurs terrains, voire appellent la gendarmerie pour les faire partir au plus vite.

Pourtant leur vie, leur travail, leur source de revenus, ce sont les spectacles.

Ils effraient, leur différence dérange. Ils le regrettent infiniment mais ils n'ont pas d'autre souhait que de pouvoir continuer leur vie de baladins, malgré la difficulté grandissante de trouver des points d'accueil. Ils veulent juste pouvoir vivre de leur métier.

Ainsi va la vie des enfants de la balle : une passion et une profession chevillée au corps, des savoirs qui se transmettent sous le chapiteau, et des enfants aux yeux rêveurs ou amusés.

Les Coindre à l'honneur



La famille COINDRE s'est illustrée lors des derniers championnats de France quadrette de Sport-boules (boules lyonnaises) qui avait lieu à St Denis en Bourg dans l'Ain en juillet dernier : Ces Triorais, représentant le club de Romans, avaient brillamment obtenu leurs qualifications pour cette prestigieuse compétition :

Jean-Marc, le fils, en 2ème division - Anne-Laure et Marie-Pierre, les 2 filles, évoluaient en tripléte dans la plus haute catégorie féminine (f1-f2) David REY-ROBERT, le gendre, en 3ème division et Lulu, qualifié en 4ème division, était très fier de tous - Voici un beau cadeau à l'aube de ses 80 ans.

Salon des artistes amateurs et du savoir faire Triorais

(CF bulletin municipal N° 93- juin 2015)

Il aura lieu à Triors le week-end du 9/10 avril 2016, du samedi 14h au dimanche 18h

Vernissage le samedi 9 avril à 17h30

Ce salon se veut être celui de tous les Triorais, des plus jeunes aux plus anciens, quel que soit le mode d'expression de leur passion.

Ainsi, si vous êtes Triorais, si vous avez une âme d'artiste et si vous l'exprimez à travers des créations, quel que soit le support : peinture, sculpture, broderie, couture, photographie, dessin, bijoux ..., ce salon vous concerne.

Cette exposition permettra de découvrir les œuvres de chacun, de profiter de ce temps pour créer un moment de

rencontre entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes et les Triorais, entre les artistes et le public. Peintres, plasticiens, sculpteurs, photographes, et tous les autres talents ..., nous vous attendons.

Pour vous inscrire déposez vos coordonnées en mairie. Certains d'entre vous l'ont déjà fait ; nous les contacterons en début d'année. Pour toutes informations complémentaires, nous vous rappellerons rapidement.

A noter : la première rencontre (ouverte à tous) aura lieu le lundi 15 février à 19h30 – salle des associations

Séverine Machon et Marie-Noëlle Pernaut

SALON L'IVRE JEUNESSE 2016 de CHATILLON ST JEAN (26750)



A l'initiative des écoles et de l'Association des Parents et Amis de Châtillon-St Jean (APAE) le Salon l'Ivre Jeunesse 2016 se déroulera du **14 au 19 mars 2016**. 2016 sera sa 11ème édition. Ce salon réunira

pendant une semaine une quinzaine d'auteurs, d'illustrateurs de littérature de jeunesse. Il s'adresse à la fois aux classes et aux familles. Vous aurez connaissance du programme détaillé début mars notamment par l'intermédiaire de vos enfants qui se verront remettre en primeur une invitation.

Plusieurs villages limitrophes participent en moyens humains et en matériel : le prêt de salles municipales

(dont Triors) pour les rencontres avec les auteurs, pour les spectacles.

Tous les enseignants de Châtillon et des enseignants des villages aux alentours, les parents d'élèves, se mobilisent bénévolement pour la mise en place de ce projet, dès la fin du salon de l'année précédente.

En 2015, le record de rencontres a été battu avec 109 rencontres sur le temps scolaire (environ 2800 élèves) et en ce qui concerne la fréquentation du public, ce sont 5 000 personnes qui ont découvert ou redécouvert le salon !

Les associations

Le Sou des Écoles

En juin dernier, le Sou des écoles a organisé une sortie familiale à Peaugres. Malgré la pluie, 15 familles ont rempli le car. La journée fut placée sous le signe de la bonne humeur avec un pique nique partagé et surtout les yeux de nos petits Triorais qui brillaient.

Pour cette nouvelle année scolaire, 28 familles font partie de l'association (37 enfants scolarisés) ainsi que Mme Riffaud, la directrice, qui a décidé de s'investir dans l'association (et que le bureau remercie chaleureusement).



Un nouveau bureau a été élu :

- Natacha Tavel et Gaëlle Duc-Têtu : co-présidentes,
- Séverine Machon : trésorière,
- Anne-Laure Rey-Robert : secrétaire
- Valérie Hatot : secrétaire adjointe.

Cette année le projet d'école s'articule autour des contes. Des sorties ski sont aussi prévues cet hiver. Le budget moyen du sou des écoles, chaque année, se situe entre 4000 et 5000€ afin de répondre au mieux aux attentes des enseignants et d'améliorer la vie de nos écoliers. L'école compte donc sur la mobilisation des Triorais lors des prochaines manifestations organisées par le Sou des écoles :

- Le repas dansant initialement prévu le 28 est annulé faute de monde. Nous remercions toutefois les Triorais qui avaient acheté leurs cartes.

Pour pallier cette annulation : le sou des écoles a organisé dimanche 29 Novembre une « matinée aux saveurs d'automne » de 9h à 14h dans la cour de l'école. (Vente de produits du terroir : claiette de Vercheny, jus de fruits, crème de marrons, fruits, miel ...) Vous avez pu déguster des huîtres accompagnées de vin blanc ou vous réchauffer autour d'un vin chaud.

- 2ème vente de fromages prévue début avril

- La randonnée VTT (ouverte aussi aux marcheurs et joggeurs) aura lieu le dimanche 1^{er} mai.

La Drôme des jardins*Amoureux des jardins*

Notre association propose à des amateurs de jardins d'agrément un programme annuel d'activités composé de visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, de promenades botaniques, de conférences, de voyages autour du jardin (en Haute Normandie cette année) et des trocs de plantes ouverts à tous et fournit des infos diverses sur les foires aux plantes....

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 30 janvier 2016 à Crest (hotel restaurant LA SALEINE). Les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Notre troc de printemps se tiendra le samedi 2 avril comme d'habitude à la salle des fêtes de Triors.

Renseignements sur notre site web "www.la-drome-des-jardins.com" ou auprès du secrétariat de l'association dont le siège est à Triors, tel: 06 43 13 83 72

Association de la chasse :*A noter*

Dimanche 14 février : matinée boudin caillettes

Samedi 7 mai : repas chevreuil à la broche.

Comité des fêtes*Saint-Vincent*

La Saint-Vincent se fêtera les 24, 25, et 26 janvier 2016

Jean-Paul et Marie-Noëlle Pernaut, Présidents, accompagnés de Michel et Nicole Bouy, Vice-présidents, Raymond et Nadine Bonnet, Assesseurs, Jean-Marc et Isabelle Coindre, Bacchus, seront heureux de partager avec vous ces moments festifs.

Cette fête est celle de tous les Triorais : vous êtes les bienvenus depuis les préparatifs jusqu'aux moments festifs. Nous comptons sur vous pour :

Jeudi 21 : ramassage et tri des croupes – rendez-vous salle des associations à 13.30.

Vendredi 22 : cuisson des bugnes au domicile des Présidents – rendez-vous 40 chemin du couchant à partir de 13h30

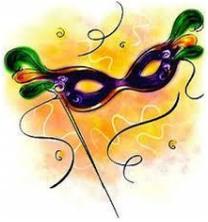
A noter : programme des festivités

Dimanche 24 janvier : 8h30 : départ de la randonnée multi-pattes ,9h30 : célébration religieuse avec l'Harmonie « les Enfants de la Joyeuse », 11h : dégustation de bugnes et de vin blanc ,15h30 : après-midi récréatif à la salle des fêtes

Lundi 25 janvier : 13h : banquet traditionnel des Présidents, 17h30 : déchéance des Présidents et soirée dansante.

Mardi 26 janvier : 21h : Repas croupes

Attention : Banquet et repas croupes : **uniquement sur réservation** auprès de Claudie 04.75.71.43.79 / 06.12.83.14.71. Permanence à la salle des associations le **SAMEDI 16 JANVIER 2016** de 10h à 12h - inscriptions accompagnées du règlement pour les repas.



Bal masqué des Triorais

Au bal, au bal masqué, ohé, ohé, on danse, on danse, on danse ...

Retenez déjà la date du **samedi 19 mars 2016** : pour fêter le printemps, bal déguisé – pour tous, petits et grands.

CCAS

Le mardi 13 octobre, les membres du CCAS ont organisé une « Journée bleue Trioraise », dans le cadre de la semaine bleue nationale. Leur action, soutenue par le CLIC (centre local d'information et de coordination du département) et par le Club de l'Amitié, avec le concours des enseignants de l'école et des éducateurs de l'IME permettait ce rassemblement intergénérationnel et donnait à ce moment convivial une dimension bleue.

C'était d'abord la découverte de l'exposition des œuvres des enfants uniquement réalisées pendant l'école et à l'IME. Puis les enfants ont échangé avec nos séniors, expliquant le contenu de leurs œuvres, avant de profiter

La journée bleue Trioraise



des délicieux gâteaux cuisinés par les membres du club de l'Amitié, des bonbons (bleus !) et des boissons offerts par le CCAS. Un bel après-midi à Triors !

N'oubliez pas le repas de Noël des anciens (127 personnes ont plus de 65 ans à Triors) qui aura lieu le Samedi 5 Décembre 2015.

Club de l'amitié

La vie du club

L'année 2015 se termine et le club se porte bien avec ses 53 adhérents.

Avec plaisir notre doyen, M. MAURIN Adrien dit Jeannot a fêté ses 90 ans au sein du club.

Notre Assemblée Générale est prévue le Mercredi 3 Février 2016 à la salle des associations.

Calendrier des Festivités à venir :

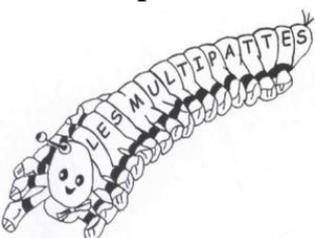
- Mardi 12 Janvier 2016 : Galettes
- Mercredi 3 Février 2016 : Assemblée Générale
- Mercredi 24 Février 2016 : Repas truffes

Le club a été endeuillé par le décès de Mme Dufour, ancienne présidente.

Le club de l'Amitié a mis en place une bibliothèque ouverte à tous pendant les heures d'ouverture les Mardi de 14 h à 18 h à la salle des associations. Aussi nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer afin d'en faire profiter à tous. Merci d'avance.

Renseignements Elisabeth Labriet 0607182871 et Nicole Renoir 0475453283

Les multipattes



L'association des Multipattes est un club de randonnées pédestres, nous marchons dans tous les massifs: alpins, Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, Diois, Ardèche.

Nous randonnons tous les dimanches, si vous avez envie de randonner, venez nous rejoindre.

Renseignements Marie Claire Deleigne 04.75.47.73.26 et Claudie Berruyer 04.75.71.43.79

ADMR :

Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,

- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Aide à la personne,
- Garde de jour et de nuit,
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR
- **Et aussi la livraison de repas à domicile**

Coordonnées:

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE

46 Grande Rue
26380 Peyrins

Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



ADMR
la référence du service à la personne
PEYRINS - GENISSIEUX - HAUTE HERBASSE

**Commandez...
On vous livre !!!!**

Un repas complet composé de:

- une entrée
- un plat chaud avec garniture
- un laitage ou fromage
- un dessert
- le pain
- un potage pour le soir

Au menu



04 75 02 31 75

Ce service s'adresse de manière ponctuelle ou permanente, selon vos besoins, aux personnes âgées, personnes handicapées et personnes en sortie d'hospitalisation.

L'ADMR vous propose :
une livraison à domicile de repas variés, équilibrés et adaptés aux régimes alimentaires issus d'une cuisine traditionnelle.

Soucieuse du maintien à domicile des personnes, L'ADMR vous propose un service sur les communes de :

Arthémonay, Chatillon St Jean, Crépol, Génissieux, Geysans, Le Chalon, Marges, Miribel, Peyrins, St Laurent d'Onay, Triors.

Avec le soutien financier des communes concernées



Un service déductible à 50% de vos Impôts

État civil 2015

Naissances 2015 :

- Sasha TARAVEL né le 02 mars 2015
- Clément ROGÉ né le 19 février 2015
- Milio DROGUE né le 11 novembre 2015

Mariages 2015 :

- M. HANSBERQUE Pascal et Mme HORVATHOVA Adriana le 14/02/2015
- M. BIGONI Jean-David et Mlle CRIGNON Laure le 03/07/2015
- M. FOLLÉA Frédéric et Mlle DEROCLES Ophélie le 04/07/2015
- M. FEBVRE Ghislain et Mlle VINCENT Céline le 8/08/2015

Décès 2015 :

- Mme DUFOUR Lucienne décédée le 21/08/2015
- M. DROGUE Jean-Pierre décédé le 28/08/2015



Si vous le souhaitez, les bulletins peuvent vous être proposés au format fichier pdf à la place du papier. Ainsi vous aurez les photos en couleur et l'accès direct aux liens Internet, de plus, c'est une source d'économie pour la commune.

Faire la demande à la mairie par Email: triors@cc-pays-romans.fr

L'équipe de rédaction du bulletin vous rappelle que vous pouvez réagir aux articles, les critiquer, nous soumettre des idées d'articles...